

Avis de course Circuit régional



22-23 janvier 2022

Épreuves :

Samedi, 22 janvier U8-U10



Avant-midi *slalom* (2 manches, 1 course)

Après-midi GS (2 manches, 1 course) «Back to back»

Dimanche, 23 janvier U12-U14-U16

Avant-midi *Slalom* (2 manches, 1 course)



Après-midi GS (2 manches, 1 course) «Back to back»

Endroit :

PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE,

115 route Val-d'Irène, Ste-Irène, Québec G0J 2P0

Samedi: Pente 4, La Paradeuse Dimanche : Pente 4, La Paradeuse

Horaire :

À confirmer à la réunion des entraîneurs du samedi, 22 janvier 2022, endroit à déterminer

Organisation :

Club Alpin Val-D'Irène

Sanction :

Calendrier des courses 2021-2022, Zone de ski Est du Québec.

Éligibilités et règlements :

Les règlements de la F.I.S, de Alpine Canada Alpin, de Ski-Québec alpin et de la Zone de L'Est seront observés.

Inscription :

Envoyer vos inscriptions sur le formulaire ci-joint pour chaque journée de course (deux onglets différents) à l'attention de Mélanie Turcotte par courriel à l'adresse suivante : melanieturcotte99@gmail.com. Vous recevrez un accusé de réception. Date limite d'inscription : Mercredi, 19 janvier 2022

Frais :

SELON LE POINT 2.8.1 DES RÈGLEMENTS ALPINS DE LA ZONE DE SKI EDQ:

Samedi: 25\$ Slalom, 25\$ GS

Dimanche: 25\$ Slalom, 25\$ GS

50\$ chaque coureur

*Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation d'une course en raison des conditions climatiques.

Le secrétariat de course sera ouvert à 6H30 le 22 janvier 2022. Nous acceptons les chèques de club et l'argent. **LES CHÈQUES PERSONNELS SERONT REFUSÉS.** Le paiement doit être fait par les entraîneurs à la réunion du samedi matin. Faire le chèque au nom du [Club Alpin Val d'Irène](#).

Dossards :

Un dépôt de 25\$ par équipe devra être versé obligatoirement par chèque. Le tout sera remboursable au retour de tous les dossards de l'équipe.

Billetterie :

Deux billets entraîneur pour les cinq premiers coureurs. Un billet entraîneur pour chaque cinq coureurs additionnels (ZSEQ 2.8.3).

Tirage des dossards :

Le tirage des dossards se fera le vendredi 21 janvier 2022 par le comité organisateur et le responsable de l'informatique de la course (logiciel Split Second).

Réclamations et protêts :

Toutes réclamations et protêts doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement ZSEQ et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$ canadien (2.12.1).

Réunion des chefs d'équipe :

Réunion vendredi le 21 janvier 19h, en zoom, lien envoyé par courriel

Remise des médailles :

Après chaque journée de course suite à la compilation des résultats et **une fois le matériel de course dûment rangé. Déroulement à discuter avec les entraîneurs à la rencontre zoom.**

Hébergement et repas :

Responsabilité des coureurs et entraîneurs.
Hébergement,
Informations : 418-629-3450 <https://valdi.ski/>

Informations course :

clubalpin.valdi@gmail.com

Comité de course :

Directeur d'épreuve:
Secrétaire de course: MélanieTurcotte melanieturcotte99@gmail.com
Chef de piste: Félix Jomphe
Chef de juges de portes: Luc Boulianne
Délégué technique: Gaspé

Responsabilités :

Le parc régional de Val-d'Irène, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club Alpin Val-d'Irène se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec les compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tous les compétiteurs qu'il juge inaptes dans les circonstances.

Bénévoles :

Un bénévole par club doit être disponible à chaque jour pour aider au bon déroulement de la course.

Covid :

Les plus récentes recommandations de la santé publique doivent être respectées en tout temps et en tous lieux. Aucun spectateur n'est permis.
Le nom de tous les parents et bénévoles de chaque club doit nous être fourni, ainsi que leur numéro de téléphone. Un questionnaire sur la présence de symptômes (auto-déclaration) doit être complété chaque jour par toutes les personnes présentes (athlètes, parents, bénévoles, ...).

Merci de votre entière collaboration!
Au plaisir de vous recevoir!
Le Club alpin Val-d'Irène